



HALLZ WE NEED #10

**Nei Gebléishal
Vers l'étape finale!**

Programme



1 Mots de bienvenue et introductions (14h00)

Norry Schneider, Transition Catalyst, animateur des débats,
Marlène Kreins, présidente du CNCI, **Marie Lucas**, présidente du LUCA.

2 Une brève histoire de la « Nouvelle Halle des Soufflantes »

Simone Beck, membre du conseil d'administration du CNCI
au nom de **Jean Goedert**, ancien architecte de la Ville d'Esch/Alzette.

3 Conversion of the Gebléishal in Belval, Feasibility Study

Prof. Dr. Florian Hertweck, directeur du Master en Architecture,
Université du Luxembourg (FHSE).

4 « Science in the City », concept du CNCI pour la Halle des Soufflantes

Robert Garcia, secrétaire du CNCI.

5 Le LUCA et la perspective d'un Centre national de l'Architecture

Maribel Casas, directrice du LUCA.

6 Nei Gebléishal, comparaison avec des sites similaires réalisés à travers l'Europe

Maria Spada, architecte, responsable patrimoine industriel auprès du CNCI.

7 Les démarches des pouvoirs publics dans le dossier Gebléishal : état des lieux

Sylvie Siebenborn, Première Conseillère de Gouvernement, ministère des Travaux publics : Etat actuel du dossier.

Daniela di Santo, directrice du Fonds Belval : Rôle de la Halle des Soufflantes dans le contexte urbain de Belval.

André Zwally, échevin pour la culture industrielle Ville d'Esch/Alzette : les attentes de la Ville d'Esch/Alzette par rapport au lieu phare de la Halle des Soufflantes.

Pause café (16h30-17h00)

8 Débat entre les protagonistes et discussion avec le public (17h00-18h30)

Sujets principaux :

- Quels utilisateurs sous quelles conditions et avec quelles synergies dans la « Nei Gebléishal » ?
- Etapes pour une participation citoyenne qualifiée.
- Scénarios d'un aménagement par étapes des espaces intérieurs.

9 Résumé des discussions et conclusions (18h30-19h00)

Pot amical

à savourer dans une ambiance conviviale,
accompagné de délicieux canapés.





Mots de bienvenue et introductions (14h)

Norry Schneider,

Transition Catalyst, animateur des débats,

Marlène Kreins,

présidente CNCI,

Marie Lucas,

présidente LUCA.

**HALLZ
WE NEED
#10**



2

Une brève histoire de la «Nouvelle Halle des Soufflantes»

Simone Beck,
membre du conseil d'administration CNCI
en collaboration avec **Jean Goedert,**
ancien architecte de la Ville d'Esch/Alzette

HALLZ
WE NEED
#10



(Gebléishal 2024 Photo © Eric Chenal)

La Halle des Soufflantes

1. Description et caractéristiques :

La Halle des soufflantes fut construite en 1910 comme un des principaux éléments de la nouvelle usine intégrée de Belval érigée entre 1909 et 1912.

Elle est composée de deux nefs avec partie centrale comprenant 3 étages où se trouvaient les tableaux de commande.

**La nef ouest hébergeait initialement 8 machines soufflantes pour la production d'air comprimé.
La nef est hébergeait 9 génératrices destinées à la production d'énergie.**



(Source: Photo © coll.AILux – AEB)

La Halle des Soufflantes

2. La Halle des Soufflantes au fil des planifications urbaines.

2001

Déjà les premiers projets urbains de Blase-Böll et de Dewey-Müller prévoyaient le maintien de la Halle des Soufflantes comme un élément central.

De même les quatre bureaux participant au concours international d'urbanisme ont tous intégré la Halle des Soufflantes dans leur masterplan.

Le Masterplan définitif de Jo Coenen ainsi que par la suite le PAG et le PAP de la zone concerné n'ont pas seulement intégré la Halle des Soufflantes comme un des éléments centraux à conserver, mais ont conservé un ensemble de bâtiments et de structures documentant la lisibilité de la topographie industrielle :

Les rails sur la Place de l'Académie, la Moellerei, les ponts inclinés reliant la Moellerei aux gueulards des Hauts-Fourneaux et les tubes de gaz et d'air comprimé faisant la liaison entre les Hauts-fourneaux et la Halle des Soufflantes, cœur de l'ancienne usine.



La Halle des Soufflantes

2024

PAG: Ville d'Esch-sur-Alzette

Art. 32 Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal



Art. 32.1 Secteur protégé de type « environnement construit - C »

Les secteurs et éléments protégés de type « environnement construit - C » constituent des zones superposées qui comprennent les quartiers ou parties de quartiers qu'il faut préserver afin de conserver leur identité, les caractéristiques propres de ces quartiers et l'histoire architecturale et urbanistique de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Art. 32.2 Éléments protégés - type « environnement construit »

Construction avec des éléments identitaires à conserver :



Les constructions avec des éléments identitaires à conserver sont représentées dans la partie graphique du PAG par un contour bleu foncé.



Constructions à conserver :

Les constructions à conserver sont représentées dans la partie graphique du PAG par un hachurage bleu foncé sur la construction.

Art. 39 Protection des sites et monuments nationaux

Loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel

La Ville d'Esch-sur-Alzette recense plusieurs sites et monuments résultants de la loi précitée et sont repris dans la partie graphique du PAG. Pour ces immeubles et objets classés ou inscrits, les dispositions de la loi du 25 février 2022 précitée s'appliquent de plein droit.

- Immeubles et objets classés comme patrimoine culturel national
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire



(Source: extrait PAG juin 2024 © Ville d'Esch)

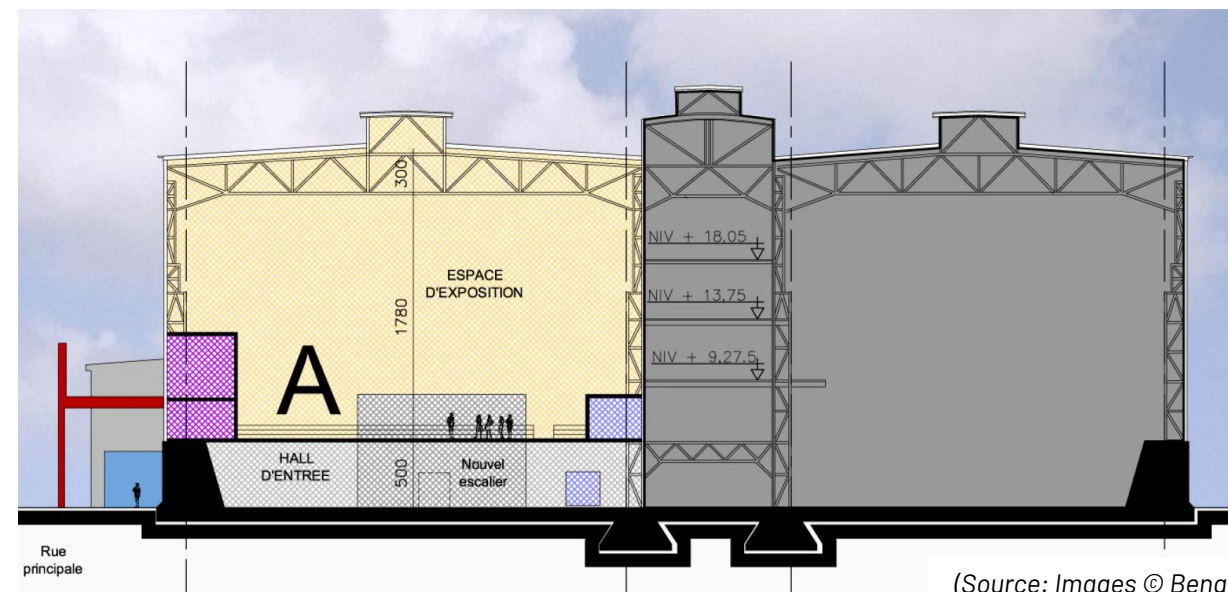
La Halle des Soufflantes

3. La Halle des soufflantes comme Rockhal

2004

Plusieurs sites sur le territoire de la Ville d'Esch ont été analysés quant à la possibilité d'y implanter la grande salle de musique amplifiée, la Rockhal, comme la Lentille Terre Rouge, Belval, ainsi que la Halle des Soufflantes.

Celle-ci s'est révélée comme moins bien adaptée qu'une construction nouvelle, vu que les proportions de la salle projetée ne permettaient pas l'acoustique recherchée.



La Halle des Soufflantes

4. Le Projet LX5

2005/2006

Le réseau LX 5 proposait dans le cadre «Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » la création dans la Halle des Soufflantes d'un espace culturel ouvert pour l'expérimentation artistique. Ce projet devait comprendre des locaux d'ateliers, de répétition et de gestion de projets artistiques et d'autogestion.

Des rencontres, expositions, spectacles, ateliers et résidences d'artistes auraient dû avoir lieu dans la nef ouest suivant des plans du bureau d'architectes BENG.

Ce projet n'a pas vu le jour, mais la Halle servait comme lieu de l'exposition « All We Need » pendant l'année culturelle 2007.



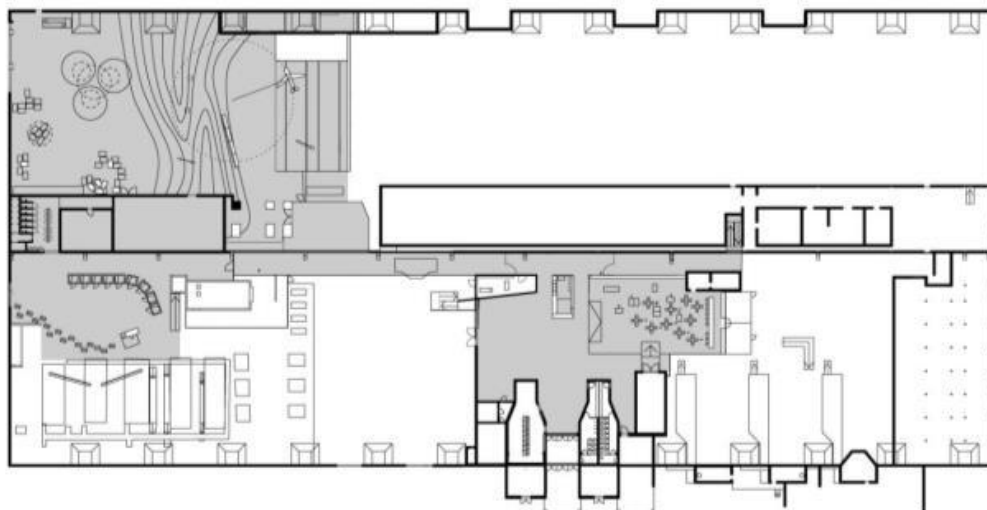
(Source: Image © Beng)

La Halle des Soufflantes

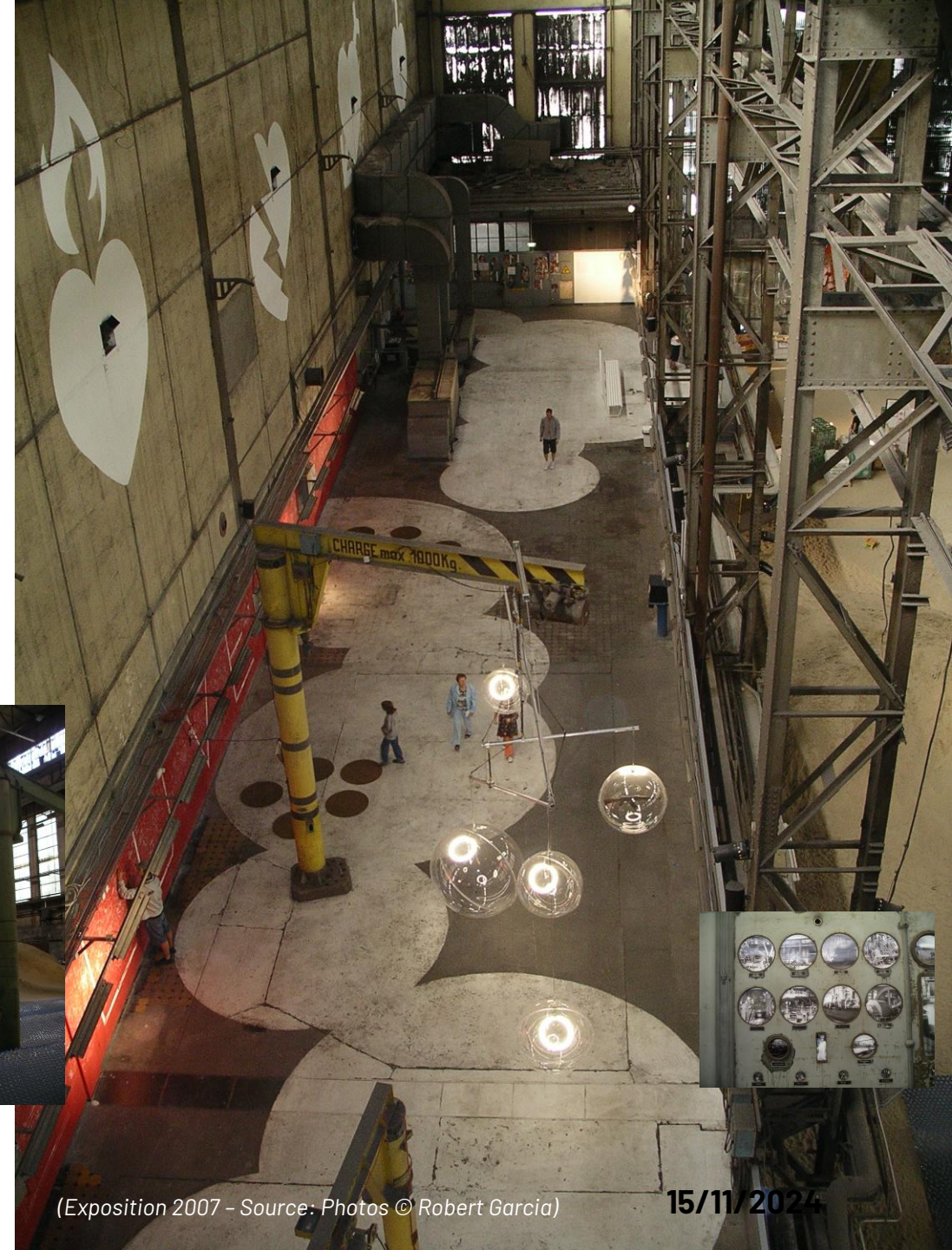
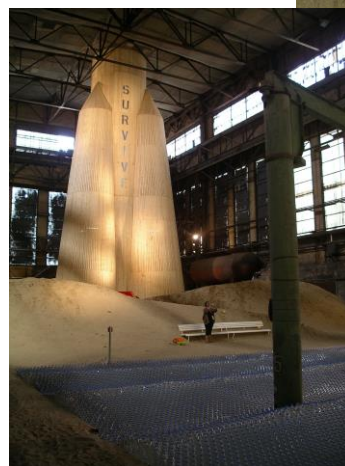
5. L'exposition « All We Need »

2007

L'exposition, avec comme thème la mondialisation marquée par une attention particulière sur le développement durable, a été abordée sous l'angle des 10 besoins fondamentaux des humains. « All We Need » a occupé la totalité de l'espace de la Halle des Soufflantes à l'exception de la fourrière et a été un des événements phare de *Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007*, en attirant 30.000 visiteurs.



(source: All We Need | Holzer Kobler Architekturen)



6. Le projet du Fonds Belval pour 2007 et après

Cette vaste surface de 4000 m2 pour l'exposition serait située dans la partie nord de la Halle et serait réalisée comme dalle en béton surélevée.

The image displays two architectural drawings for the Cité du Cinéma project. The top drawing is a longitudinal section of the building, showing its multi-story structure and internal layout. It labels various spaces such as 'ESPACE D'EXPOSITION 2', 'B', 'ESPACE D'EXPOSITION 3', 'STOCKAGE D'EXPOSITION DANSEUSE', 'HALL D'ENTREE', 'A', 'ESPACE D'EXPOSITION 9', and 'ESPACE D'EXPOSITION 10'. It also indicates levels like 'N.V. + 5.00' and 'N.V. +/- 0.00'. The bottom drawing is a detailed floor plan of the ground floor, showing the layout of various rooms and spaces. It includes a legend for different types of spaces: Guichet - Bookshop, Buvette, Espaces d'exposition, Sanitaires, Bureaux, Espaces techniques, Stockage, Rangement, Circulations vert., and Circulation - Accès. The plan also shows the location of various rooms like 'GRUPPE CLIMATISATION', 'CHAUFFEURE', 'RANGEMENT', 'ESPACE D'EXPOSITION 1', 'ESPACE D'EXPOSITION 2', 'ESPACE D'EXPOSITION 3', 'ESPACE D'EXPOSITION 4', 'ESPACE D'EXPOSITION 5', 'ESPACE D'EXPOSITION 6', 'ESPACE D'EXPOSITION 7', 'ESPACE D'EXPOSITION 8', 'ESPACE D'EXPOSITION 9', 'ESPACE D'EXPOSITION 10', 'ESPACE D'EXPOSITION 11', 'ESPACE D'EXPOSITION 12', 'ESPACE D'EXPOSITION 13', 'ESPACE D'EXPOSITION 14', 'ESPACE D'EXPOSITION 15', 'ESPACE D'EXPOSITION 16', 'ESPACE D'EXPOSITION 17', 'ESPACE D'EXPOSITION 18', 'ESPACE D'EXPOSITION 19', 'ESPACE D'EXPOSITION 20', 'ESPACE D'EXPOSITION 21', 'ESPACE D'EXPOSITION 22', 'ESPACE D'EXPOSITION 23', 'ESPACE D'EXPOSITION 24', 'ESPACE D'EXPOSITION 25', 'ESPACE D'EXPOSITION 26', 'ESPACE D'EXPOSITION 27', 'ESPACE D'EXPOSITION 28', 'ESPACE D'EXPOSITION 29', 'ESPACE D'EXPOSITION 30', 'ESPACE D'EXPOSITION 31', 'ESPACE D'EXPOSITION 32', 'ESPACE D'EXPOSITION 33', 'ESPACE D'EXPOSITION 34', 'ESPACE D'EXPOSITION 35', 'ESPACE D'EXPOSITION 36', 'ESPACE D'EXPOSITION 37', 'ESPACE D'EXPOSITION 38', 'ESPACE D'EXPOSITION 39', 'ESPACE D'EXPOSITION 40', 'ESPACE D'EXPOSITION 41', 'ESPACE D'EXPOSITION 42', 'ESPACE D'EXPOSITION 43', 'ESPACE D'EXPOSITION 44', 'ESPACE D'EXPOSITION 45', 'ESPACE D'EXPOSITION 46', 'ESPACE D'EXPOSITION 47', 'ESPACE D'EXPOSITION 48', 'ESPACE D'EXPOSITION 49', 'ESPACE D'EXPOSITION 50', 'ESPACE D'EXPOSITION 51', 'ESPACE D'EXPOSITION 52', 'ESPACE D'EXPOSITION 53', 'ESPACE D'EXPOSITION 54', 'ESPACE D'EXPOSITION 55', 'ESPACE D'EXPOSITION 56', 'ESPACE D'EXPOSITION 57', 'ESPACE D'EXPOSITION 58', 'ESPACE D'EXPOSITION 59', 'ESPACE D'EXPOSITION 60', 'ESPACE D'EXPOSITION 61', 'ESPACE D'EXPOSITION 62', 'ESPACE D'EXPOSITION 63', 'ESPACE D'EXPOSITION 64', 'ESPACE D'EXPOSITION 65', 'ESPACE D'EXPOSITION 66', 'ESPACE D'EXPOSITION 67', 'ESPACE D'EXPOSITION 68', 'ESPACE D'EXPOSITION 69', 'ESPACE D'EXPOSITION 70', 'ESPACE D'EXPOSITION 71', 'ESPACE D'EXPOSITION 72', 'ESPACE D'EXPOSITION 73', 'ESPACE D'EXPOSITION 74', 'ESPACE D'EXPOSITION 75', 'ESPACE D'EXPOSITION 76', 'ESPACE D'EXPOSITION 77', 'ESPACE D'EXPOSITION 78', 'ESPACE D'EXPOSITION 79', 'ESPACE D'EXPOSITION 80', 'ESPACE D'EXPOSITION 81', 'ESPACE D'EXPOSITION 82', 'ESPACE D'EXPOSITION 83', 'ESPACE D'EXPOSITION 84', 'ESPACE D'EXPOSITION 85', 'ESPACE D'EXPOSITION 86', 'ESPACE D'EXPOSITION 87', 'ESPACE D'EXPOSITION 88', 'ESPACE D'EXPOSITION 89', 'ESPACE D'EXPOSITION 90', 'ESPACE D'EXPOSITION 91', 'ESPACE D'EXPOSITION 92', 'ESPACE D'EXPOSITION 93', 'ESPACE D'EXPOSITION 94', 'ESPACE D'EXPOSITION 95', 'ESPACE D'EXPOSITION 96', 'ESPACE D'EXPOSITION 97', 'ESPACE D'EXPOSITION 98', 'ESPACE D'EXPOSITION 99', 'ESPACE D'EXPOSITION 100', 'ESPACE D'EXPOSITION 101', 'ESPACE D'EXPOSITION 102', 'ESPACE D'EXPOSITION 103', 'ESPACE D'EXPOSITION 104', 'ESPACE D'EXPOSITION 105', 'ESPACE D'EXPOSITION 106', 'ESPACE D'EXPOSITION 107', 'ESPACE D'EXPOSITION 108', 'ESPACE D'EXPOSITION 109', 'ESPACE D'EXPOSITION 110', 'ESPACE D'EXPOSITION 111', 'ESPACE D'EXPOSITION 112', 'ESPACE D'EXPOSITION 113', 'ESPACE D'EXPOSITION 114', 'ESPACE D'EXPOSITION 115', 'ESPACE D'EXPOSITION 116', 'ESPACE D'EXPOSITION 117', 'ESPACE D'EXPOSITION 118', 'ESPACE D'EXPOSITION 119', 'ESPACE D'EXPOSITION 120', 'ESPACE D'EXPOSITION 121', 'ESPACE D'EXPOSITION 122', 'ESPACE D'EXPOSITION 123', 'ESPACE D'EXPOSITION 124', 'ESPACE D'EXPOSITION 125', 'ESPACE D'EXPOSITION 126', 'ESPACE D'EXPOSITION 127', 'ESPACE D'EXPOSITION 128', 'ESPACE D'EXPOSITION 129', 'ESPACE D'EXPOSITION 130', 'ESPACE D'EXPOSITION 131', 'ESPACE D'EXPOSITION 132', 'ESPACE D'EXPOSITION 133', 'ESPACE D'EXPOSITION 134', 'ESPACE D'EXPOSITION 135', 'ESPACE D'EXPOSITION 136', 'ESPACE D'EXPOSITION 137', 'ESPACE D'EXPOSITION 138', 'ESPACE D'EXPOSITION 139', 'ESPACE D'EXPOSITION 140', 'ESPACE D'EXPOSITION 141', 'ESPACE D'EXPOSITION 142', 'ESPACE D'EXPOSITION 143', 'ESPACE D'EXPOSITION 144', 'ESPACE D'EXPOSITION 145', 'ESPACE D'EXPOSITION 146', 'ESPACE D'EXPOSITION 147', 'ESPACE D'EXPOSITION 148', 'ESPACE D'EXPOSITION 149', 'ESPACE D'EXPOSITION 150', 'ESPACE D'EXPOSITION 151', 'ESPACE D'EXPOSITION 152', 'ESPACE D'EXPOSITION 153', 'ESPACE D'EXPOSITION 154', 'ESPACE D'EXPOSITION 155', 'ESPACE D'EXPOSITION 156', 'ESPACE D'EXPOSITION 157', 'ESPACE D'EXPOSITION 158', 'ESPACE D'EXPOSITION 159', 'ESPACE D'EXPOSITION 160', 'ESPACE D'EXPOSITION 161', 'ESPACE D'EXPOSITION 162', 'ESPACE D'EXPOSITION 163', 'ESPACE D'EXPOSITION 164', 'ESPACE D'EXPOSITION 165', 'ESPACE D'EXPOSITION 166', 'ESPACE D'EXPOSITION 167', 'ESPACE D'EXPOSITION 168', 'ESPACE D'EXPOSITION 169', 'ESPACE D'EXPOSITION 170', 'ESPACE D'EXPOSITION 171', 'ESPACE D'EXPOSITION 172', 'ESPACE D'EXPOSITION 173', 'ESPACE D'EXPOSITION 174', 'ESPACE D'EXPOSITION 175', 'ESPACE D'EXPOSITION 176', 'ESPACE D'EXPOSITION 177', 'ESPACE D'EXPOSITION 178', 'ESPACE D'EXPOSITION 179', 'ESPACE D'EXPOSITION 180', 'ESPACE D'EXPOSITION 181', 'ESPACE D'EXPOSITION 182', 'ESPACE D'EXPOSITION 183', 'ESPACE D'EXPOSITION 184', 'ESPACE D'EXPOSITION 185', 'ESPACE D'EXPOSITION 186', 'ESPACE D'EXPOSITION 187', 'ESPACE D'EXPOSITION 188', 'ESPACE D'EXPOSITION 189', 'ESPACE D'EXPOSITION 190', 'ESPACE D'EXPOSITION 191', 'ESPACE D'EXPOSITION 192', 'ESPACE D'EXPOSITION 193', 'ESPACE D'EXPOSITION 194', 'ESPACE D'EXPOSITION 195', 'ESPACE D'EXPOSITION 196', 'ESPACE D'EXPOSITION 197', 'ESPACE D'EXPOSITION 198', 'ESPACE D'EXPOSITION 199', 'ESPACE D'EXPOSITION 200', 'ESPACE D'EXPOSITION 201', 'ESPACE D'EXPOSITION 202', 'ESPACE D'EXPOSITION 203', 'ESPACE D'EXPOSITION 204', 'ESPACE D'EXPOSITION 205', 'ESPACE D'EXPOSITION 206', 'ESPACE D'EXPOSITION 207', 'ESPACE D'EXPOSITION 208', 'ESPACE D'EXPOSITION 209', 'ESPACE D'EXPOSITION 210', 'ESPACE D'EXPOSITION 211', 'ESPACE D'EXPOSITION 212', 'ESPACE D'EXPOSITION 213', 'ESPACE D'EXPOSITION 214', 'ESPACE D'EXPOSITION 215', 'ESPACE D'EXPOSITION 216', 'ESPACE D'EXPOSITION 217', 'ESPACE D'EXPOSITION 218', 'ESPACE D'EXPOSITION 219', 'ESPACE D'EXPOSITION 220', 'ESPACE D'EXPOSITION 221', 'ESPACE D'EXPOSITION 222', 'ESPACE D'EXPOSITION 223', 'ESPACE D'EXPOSITION 224', 'ESPACE D'EXPOSITION 225', 'ESPACE D'EXPOSITION 226', 'ESPACE D'EXPOSITION 227', 'ESPACE D'EXPOSITION 228', 'ESPACE D'EXPOSITION 229', 'ESPACE D'EXPOSITION 230', 'ESPACE D'EXPOSITION 231', 'ESPACE D'EXPOSITION 232', 'ESPACE D'EXPOSITION 233', 'ESPACE D'EXPOSITION 234', 'ESPACE D'EXPOSITION 235', 'ESPACE D'EXPOSITION 236', 'ESPACE D'EXPOSITION 237', 'ESPACE D'EXPOSITION 238', 'ESPACE D'EXPOSITION 239', 'ESPACE D'EXPOSITION 240', 'ESPACE D'EXPOSITION 241', 'ESPACE D'EXPOSITION 242', 'ESPACE D'EXPOSITION 243', 'ESPACE D'EXPOSITION 244', 'ESPACE D'EXPOSITION 245', 'ESPACE D'EXPOSITION 246', 'ESPACE D'EXPOSITION 247', 'ESPACE D'EXPOSITION 248', 'ESPACE D'EXPOSITION 249', 'ESPACE D'EXPOSITION 250', 'ESPACE D'EXPOSITION 251', 'ESPACE D'EXPOSITION 252', 'ESPACE D'EXPOSITION 253', 'ESPACE D'EXPOSITION 254', 'ESPACE D'EXPOSITION 255', 'ESPACE D'EXPOSITION 256', 'ESPACE D'EXPOSITION 257', 'ESPACE D'EXPOSITION 258', 'ESPACE D'EXPOSITION 259', 'ESPACE D'EXPOSITION 260', 'ESPACE D'EXPOSITION 261', 'ESPACE D'EXPOSITION 262', 'ESPACE D'EXPOSITION 263', 'ESPACE D'EXPOSITION 264', 'ESPACE D'EXPOSITION 265', 'ESPACE D'EXPOSITION 266', 'ESPACE D'EXPOSITION 267', 'ESPACE D'EXPOSITION 268', 'ESPACE D'EXPOSITION 269', 'ESPACE D'EXPOSITION 270', 'ESPACE D'EXPOSITION 271', 'ESPACE D'EXPOSITION 272', 'ESPACE D'EXPOSITION 273', 'ESPACE D'EXPOSITION 274', 'ESPACE D'EXPOSITION 275', 'ESPACE D'EXPOSITION 276', 'ESPACE D'EXPOSITION 277', 'ESPACE D'EXPOSITION 278', 'ESPACE D'EXPOSITION 279', 'ESPACE D'EXPOSITION 280', 'ESPACE D'EXPOSITION 281', 'ESPACE D'EXPOSITION 282', 'ESPACE D'EXPOSITION 283', 'ESPACE D'EXPOSITION 284', 'ESPACE D'EXPOSITION 285', 'ESPACE D'EXPOSITION 286', 'ESPACE D'EXPOSITION 287', 'ESPACE D'EXPOSITION 288', 'ESPACE D'EXPOSITION 289', 'ESPACE D'EXPOSITION 290', 'ESPACE D'EXPOSITION 291', 'ESPACE D'EXPOSITION 292', 'ESPACE D'EXPOSITION 293', 'ESPACE D'EXPOSITION 294', 'ESPACE D'EXPOSITION 295', 'ESPACE D'EXPOSITION 296', 'ESPACE D'EXPOSITION 297', 'ESPACE D'EXPOSITION 298', 'ESPACE D'EXPOSITION 299', 'ESPACE D'EXPOSITION 300', 'ESPACE D'EXPOSITION 301', 'ESPACE D'EXPOSITION 302', 'ESPACE D'EXPOSITION 303', 'ESPACE D'EXPOSITION 304', 'ESPACE D'EXPOSITION 305', 'ESPACE D'EXPOSITION 306', 'ESPACE D'EXPOSITION 307', 'ESPACE D'EXPOSITION 308', 'ESPACE D'EXPOSITION 309', 'ESPACE D'EXPOSITION 310', 'ESPACE D'EXPOSITION 311', 'ESPACE D'EXPOSITION 312', 'ESPACE D'EXPOSITION 313', 'ESPACE D'EXPOSITION 314', 'ESPACE D'EXPOSITION 315', 'ESPACE D'EXPOSITION 316', 'ESPACE D'EXPOSITION 317', 'ESPACE D'EXPOSITION 318', 'ESPACE D'EXPOSITION 319', 'ESPACE D'EXPOSITION 320', 'ESPACE D'EXPOSITION 321', 'ESPACE D'EXPOSITION 322', 'ESPACE D'EXPOSITION 323', 'ESPACE D'EXPOSITION 324', 'ESPACE D'EXPOSITION 325', 'ESPACE D'EXPOSITION 326', 'ESPACE D'EXPOSITION 327', 'ESPACE D'EXPOSITION 328',

CNCI
Centre national de la culture industrielle

La Halle des Soufflantes

8. Des initiatives privées

2017 / 2019

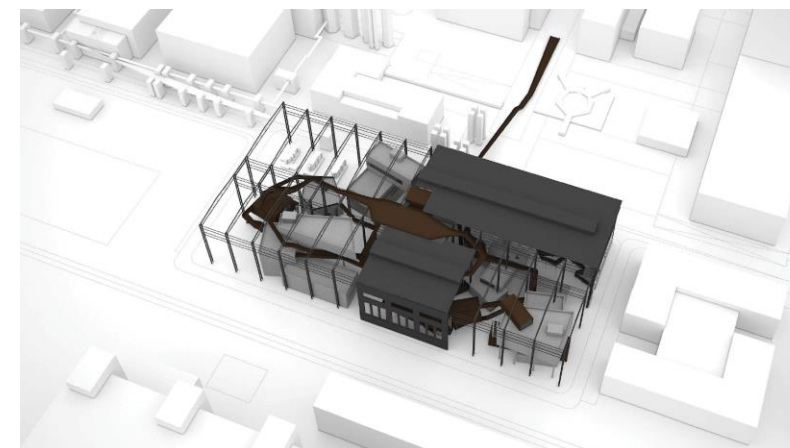
8.1 Inside out (Sophie Kaiffer)



La proposition prévoit un programme scolaire pour différents métiers, complété par des Event-spaces, des expositions, ainsi que de l'habitat, reliés entre eux par une longue rampe. Seulement un tiers de la toiture de la HALLE est maintenu, tandis que sur le restant de la surface, uniquement la structure portante rappelle le volume de l'ancien bâtiment.

in side out

Urbanisierung einer Gebläsehalle



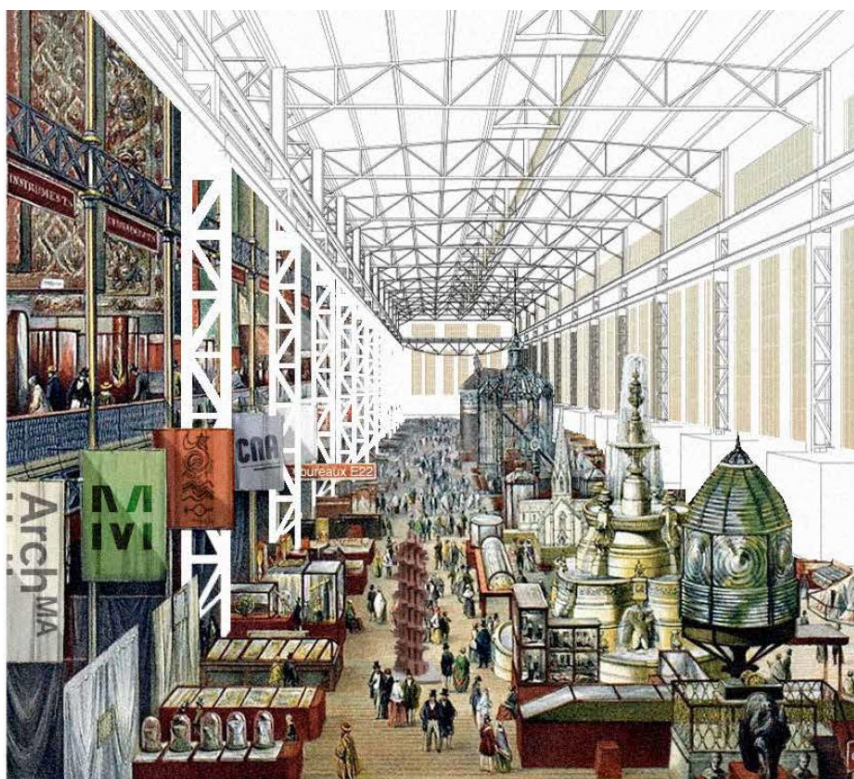
(Source: Images © Sophie Kaiffer)

La Halle des Soufflantes

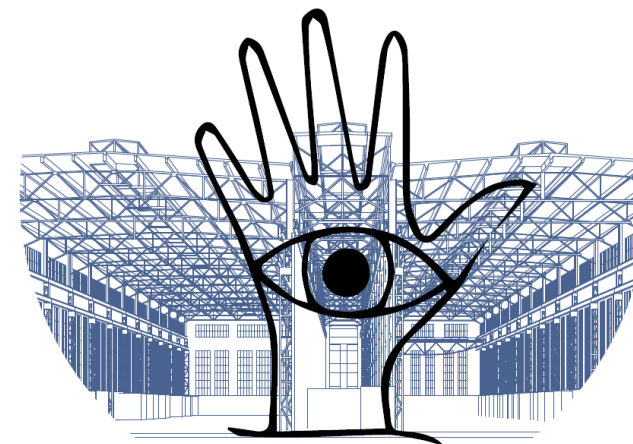
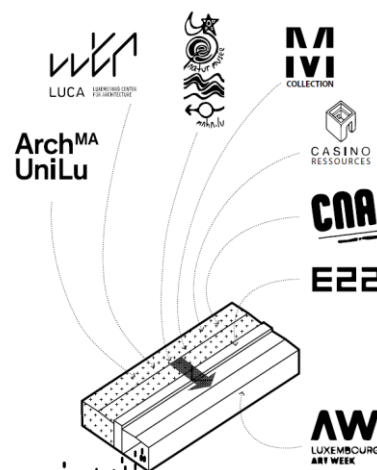
8. Des initiatives privées

2017 / 2019

8.2. Soufflantes 2.0: Kuckdepot (Bureau d'architectes 2001)

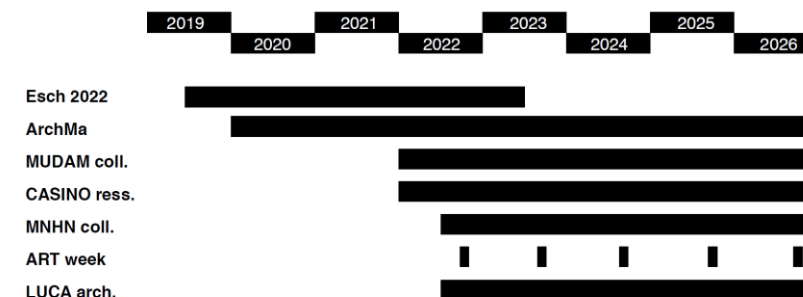


(Source: Image © 2001)



Le projet met au centre le Schaulager et préconise, vu les dimensions de la halle, une multitude holistique, tant dans les espaces que dans ses utilisations : Schaulager, production et recherche architecturales, cours universitaires, congrès, foires

SOUFFLANTES 2.0: KUCKDEPOT



(Source: Images © 2001)

La Halle des Soufflantes

8. Des initiatives privées

2019

8.3. La colline habitée de Belval



(Source: Image © IKO Real Estate)



(Source: Image © IKO Real Estate)

Le programme de IKO Real Estate prévoit des fonctions pour vivre, travailler et se divertir, le tout autour d'espaces publics de qualité. Il inclut également un parcours vert et muséal menant vers un roof-top offrant une vue sur Belval.

La Halle des Soufflantes

8. Des initiatives privées

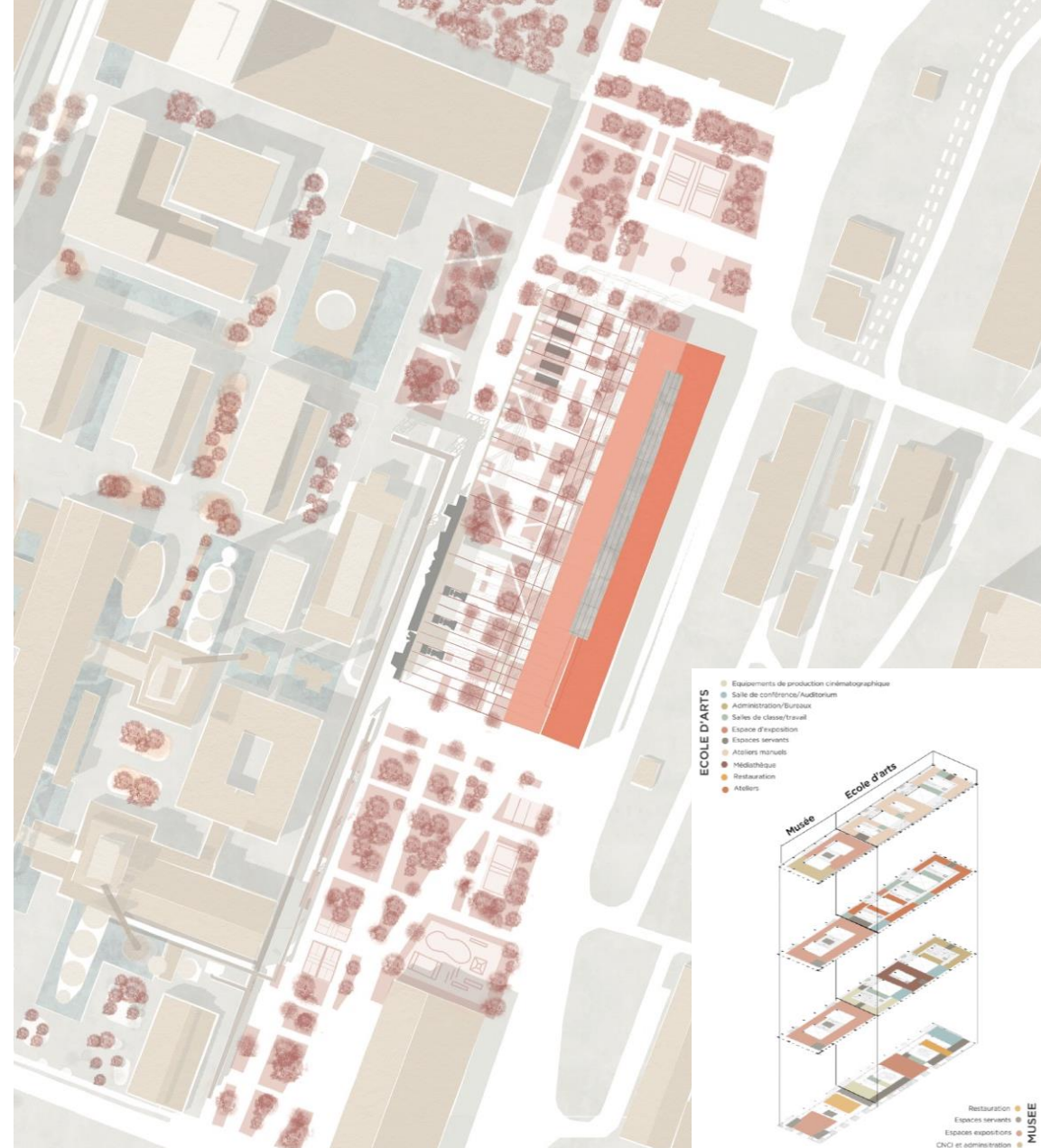
2023/2024

8.4. La Gebléishal de Belval (Mathilde Boillot)



(Source: Image © Mathilde Boillot)

La proposition prévoit la création d'un musée dédié à l'industrie, d'une école d'art et d'espaces récréatifs extérieurs, incluant les vestiges existants sur le site. La nef est sera entièrement conservée, tandis que seules les structures porteuses des nefs ouest et centrale seront préservées. Ce projet vise à réconcilier patrimoine et modernité, tout en répondant aux besoins actuels et futurs de la communauté, ainsi qu'à dynamiser le quartier de Belval, qui bénéficierait de la première école d'art du pays.



(Source: Images © Mathilde Boillot)

La Halle des Soufflantes

9. « The wind of change » CNCI 2018 Groupe Eise'Stol

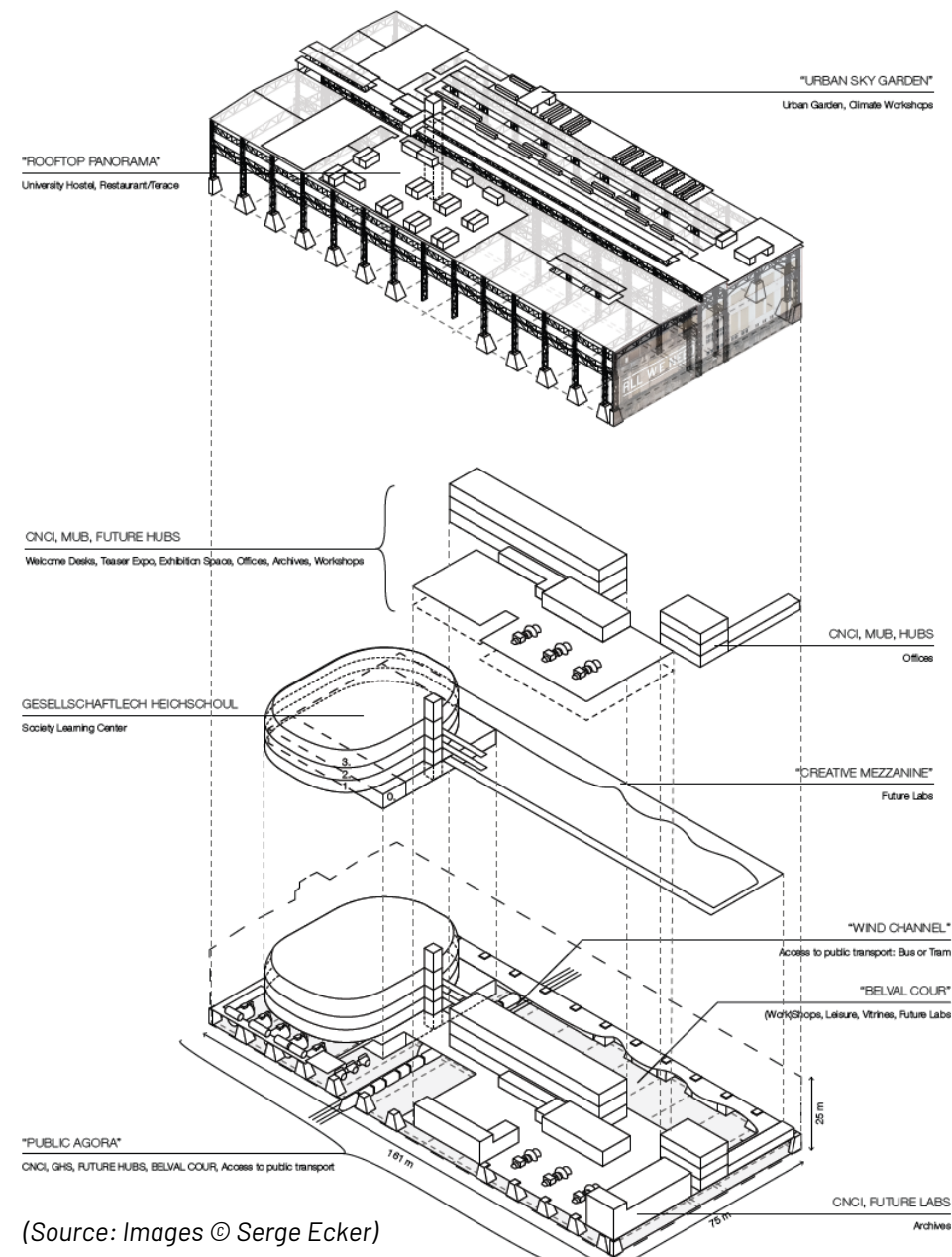
2018

La proposition émanant du groupe de travail Eise'Stol en amont de la candidature des 11 communes du ProSud pour le programme « Man and the Biosphere » de l'UNESCO prévoit 5 différentes zones d'aménagement sur l'ensemble de la Halle des Soufflantes.

Dans la partie nord de la halle le projet propose la réalisation d'une Art-Box de forme ludique et innovante combinant Schaulager, un espace « Centre National des Arts plastiques, expositions temporaires et zone de création ».

Une « Cour de rencontre et de l'innovation », zone sociale et conviviale, pourrait comprendre un concept store, une bourse d'échange, des fabriques d'idées ou des boxes pour des start-up.

Une zone CNCI pour l'accueil des publics et des touristes occuperait également la partie centrale de la halle, avec des bureaux, des ateliers, des workshops, etc. Une zone climatique sur la nouvelle toiture verte de la halle surplomberait Belval. Serge Ecker a illustré cette proposition par une esquisse 3D.



(Source: Images © Serge Ecker)

La Halle des Soufflantes

10. Concept Fonds Belval

2019



Le projet prévoit des fonctions culturelles, du commerce, des instituts de recherche, du tertiaire, des start-up ainsi que du logement. Le projet se distingue surtout par le maintien de la structure portante de la halle tout en enlevant l'enveloppe originale.



(Source: Images © Fonds Belval)

La Halle des Soufflantes

11. « Science in the City » CNCI

2021

Création d'une Université sociétale avec Society Learning Center, Créative labs et Future Hubs.

Mise en place d'un Centre national de l'Architecture.

Fonctions connexes comme le logement, le tourisme, les loisirs et la convivialité.

Le projet sera présenté en détail par Robert Garcia.

Les Future Hubs



uni.lu & LUCA – Urban & Living Hub

- Hub axé sur les activités centrées sur le développement de la ville d'Esch-sur-Alzette et la région du Sud.



Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) – Climate & Environment Hub

- Hub axé sur les activités pédagogiques autour des changements climatiques.



Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) – Society Changes Hub

- Hub axé sur des thématiques proches du monde associatif citoyen.

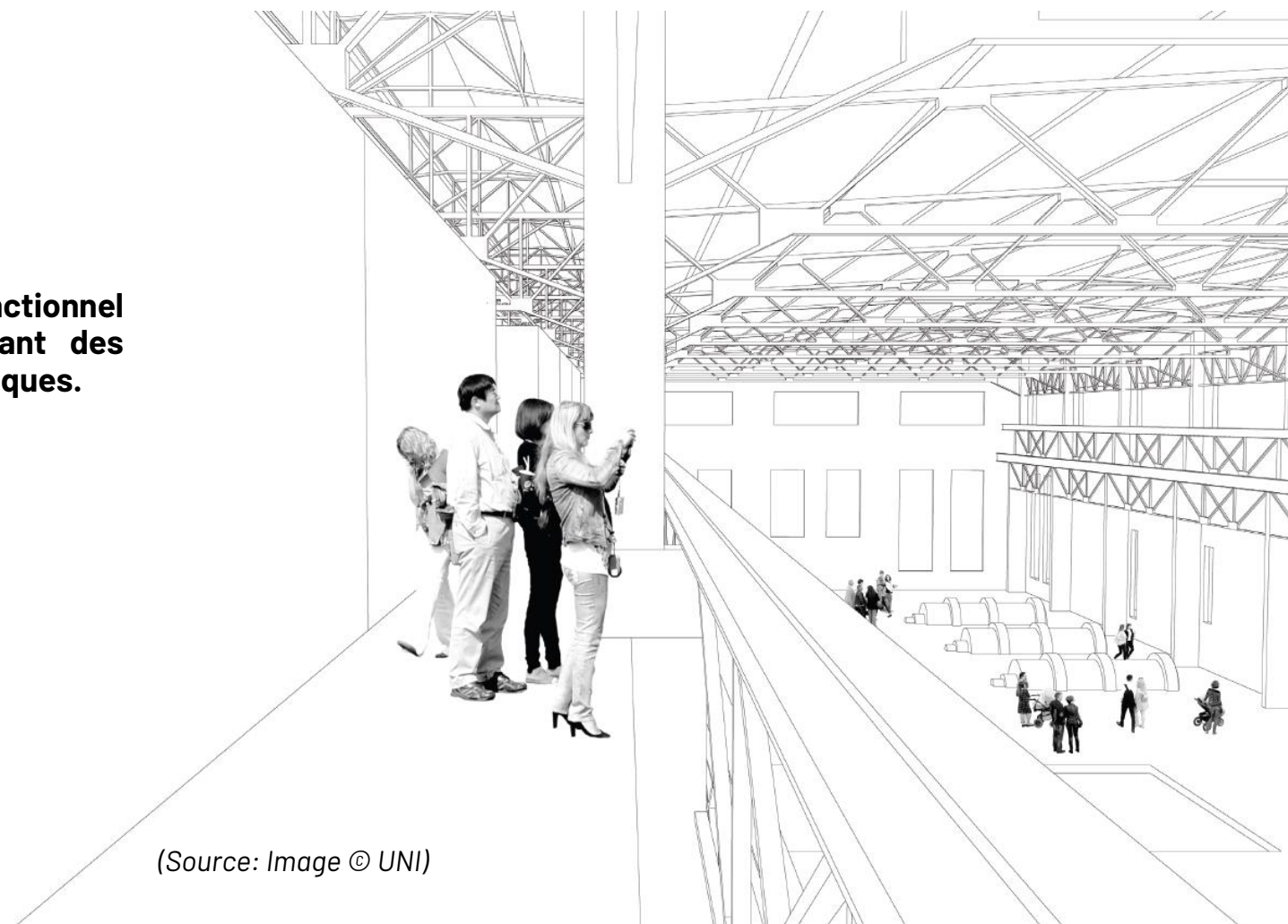
La Halle des Soufflantes

12. Feasibility Study UNI.LU

2023

L'étude en 4 scénarios propose la création d'un espace fonctionnel vibrant en associant un grand nombre d'acteurs créant des synergies entre les activités académiques, culturelle et civiques.

L'étude sera présentée par Florian Hertweck



(Source: Image © UNI)

Merci pour votre attention!